

NET

neo-planete.com

<http://www.neo-planete.com>

Haro sur la chasse à courre



17/05/2011

Haro sur la chasse à courre

Le 17 mai 2011 par [Michaël Blaizot](#)

Alors que la chasse à courre séduit de plus en plus d'amateurs de chasse, de nombreuses associations s'insurgent contre cette barbarie séculaire. Et avec eux, près de 8 français sur 10...

Monsieur Yves Cochet, député Vert de Paris et six autres députés, ont déposé le 11 mai dernier une proposition de loi visant à abolir en France la chasse courre. L'association [Ecologie Radicale](#) craint que cette proposition de loi ne soit pas plus examinée que les propositions de loi qui tendent l'abolition de la tauromachie. Néanmoins, en faisant œuvre de précurseurs, ces députés auteurs de la proposition de loi font « œuvre courageuse », souligne l'association.



100 000 personnes pratiquent régulièrement la vénerie, nom officiel de la chasse à courre. Avec près de 400 équipages, contre 300 en 1914, cette tradition ne s'est jamais aussi bien portée. Cette méthode de chasse consiste à n'utiliser comme arme qu'une meute de chiens, et leur instinct de prédateur. Elle fait de plus en plus grincer les dents d'associations, comme [One Voice](#) et [Droits des Animaux](#), qui dénoncent la cruauté d'une tradition barbare, mais aussi le traitement des chiens lors des chasses. Parallèlement à la montée de la popularité de la vénerie dans le milieu de la chasse ces vingt dernières années, un récent sondage IPSOS montre que 79% des français sont opposés à cette pratique.

Au-delà de la cause animale, le Parisien, dans son édition du 31 décembre dernier, explique que de plus en plus de riverains se plaignent des dérapages engendrés par la vénerie. Ainsi, on y apprend qu'une habitante de Laroque, dans le Tarn, a vu un cerf poursuivi finir ses jours dans sa buanderie, abattu par des chasseurs sous les yeux de ses enfants âgés de 6 et 7 ans. Il n'est pas rare non plus qu'un cerf traqué traverse un terrain de football, une ruelle, une nationale, voire même un hôpital. Et ce, en dépit des protocoles, règles et autres lois en vigueur.

Une situation qui devient inquiétante car la France est aujourd'hui l'un des seuls défouloirs européens de cette pratique de chasse. En effet, depuis les années 50, tous nos voisins (Allemagne, Belgique, Ecosse...) ont interdit la vénerie. Même l'Angleterre, terre d'origine de la chasse à courre l'a abandonnée en 2005.

Qu'en pensez-vous ? Etes-vous favorable à l'interdiction de la chasse à courre ?

